



**CDAS du 24 avril 2023**

## **Déclaration liminaire**

---

Madame la Présidente,

Cette instance se tient dans un contexte particulièrement tendu autour de la réforme des retraites.

Les élus FO Finances de Moselle s'associent pleinement à ce mouvement qui a toute sa légitimité dans le sens où elle tente d'empêcher une réforme injuste infligée de manière unilatérale à tous les citoyens, et qui s'est construite – une fois de plus – sans réel dialogue social.

Nous appelons l'ensemble des agents à rejoindre le mouvement le 1<sup>er</sup> mai prochain.

C'est dans ce contexte que nos fédérations nationales Finances ont décidé de ne pas participer au CNAS, et ce parce qu'il leur semble incohérent de maintenir un dialogue social comme si tout ce que traverse le pays n'était pour eux qu'un écho lointain, sans répercussion.

Ce premier CDAS de l'année se tient donc avec une nouvelle répartition des sièges suite aux résultats des élections professionnelles de décembre dernier.

Autant dire que, vu le contexte social, nous ne pourrions aborder certains sujets pourtant essentiels au fonctionnement des CDAS : la réforme de l'action sociale, et ses conséquences sur l'action sociale de notre département ; le règlement intérieur ; les nouveaux organigrammes de l'Action Sociale etc.

Soucieux du dialogue social, FO Finances a souhaité participer à ce CDAS pour plusieurs raisons :

- les agents sont les premiers concernés par l'Action Sociale, et nous voulons permettre, même sans vote du budget, l'organisation des sorties et de l'arbre de Noël avec un accord de principe.
- le bilan de l'année écoulée doit nous permettre d'avoir une vision sur cette année, et d'analyser la pertinence des actions menées dans le département
- enfin, des sujets importants, comme le coût de la restauration collective, doivent être abordés sans attendre.

Nous voulons rappeler ici les revendications de FO Finances :

Pour FO Finances, le ministère doit maintenir une politique d'action sociale ambitieuse et de qualité.

FO Finances revendique une égalité de traitement et d'accès aux prestations pour les agents, fonctionnaires, contractuels, stagiaires et retraités, issus des ministères de Bercy, quelle que soit leur implantation fonctionnelle et géographique, y compris hors métropole.

Durant ce dernier mandat, une réforme d'envergure de l'action sociale ministérielle a été engagée.

Par sa détermination, l'action de FO Finances a permis de:

- Conserver les instances de l'action sociale : le CNAS et les CDAS,
- Maintenir un réseau départemental avec un délégué dédié,
- Préserver l'indépendance des associations, notamment l'ATSCAF,
- Sauvegarder 7 résidences de vacances gérées par EPAF, face à un projet de cession totale du parc,
- Mettre en place la nouvelle aide au logement étudiant.

### **FO FINANCES revendique :**

- Une action sociale ministérielle de haut niveau au service de tous les agents,
- Un budget à hauteur des besoins, en augmentation dans le contexte actuel,
- Une restauration collective de proximité et de qualité avec un tarif social,
- La revalorisation des titres restaurants à 10€,
- Un nouveau plan ministériel de réservations de logements sur l'ensemble du territoire,
- Le maintien d'une offre de vacances et de colonies, de qualité, avec l'application systématique d'un barème social,
- La rénovation immédiate des centres EPAF,
- Une véritable politique d'aide à la parentalité, par la réservation de berceaux supplémentaires ou par la création de nouveaux dispositifs et aides,
- Le droit à une protection sociale complémentaire solidaire et intergénérationnelle, avec une participation de l'Etat employeur à hauteur de 50% de la cotisation.
- Face aux difficultés croissantes rencontrées par les agents, FO Finances revendique la redynamisation de l'action sociale et une amélioration des prestations passant par un dialogue social de qualité.